

**Tarifs CS Tracteurs et Machines Agricoles
Année scolaire 2023/2024**

Formation par apprentissage

- Statut demi-pensionnaire : 252 € / trimestre, soit 756 € / an
- Statut pensionnaire : 512 € / trimestre, soit 1 536 € / an

Un jeune en contrat d'apprentissage ne peut pas prétendre aux Bourses Nationales